

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 2 (1890)
Heft: 11

Artikel: Plaques sèches sur mica
Autor: Miethe, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-525883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enfin, je ne terminerai pas cette rapide revue sans signaler la remarquable exposition d'ouvrages sur la photographie qu'avait bien voulu envoyer la maison Gauthier-Villars et fils, de Paris.

Cette maison mérite la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent de photographie, soit à titre professionnel, soit comme amateur. Non seulement MM. Gauthier-Villars et fils éditent avec le plus grand soin les ouvrages des auteurs de langues française, mais encore M. Gauthier-Villars fils s'occupe avec zèle à traduire les ouvrages des auteurs étrangers et contribue ainsi grandement à l'avancement de notre art.

Je termine ici en formant des vœux pour que l'Exposition qui vient de prendre fin porte de bons fruits et qu'il en ressorte des enseignements qui assureront le succès des Expositions futures.

É. P.

Plaques sèches sur mica.

Le remplacement des plaques de verre, lourdes, fragiles et volumineuses par un support plus léger et moins encombrant n'a pas, semble-t-il, trouvé jusqu'ici sa vraie solution. A la vérité, le papier émulsionné, rendu transparent ou « stripé » ainsi que le celluloïde, ont la prétention de réaliser tout ce qu'on peut souhaiter à cet égard ; mais, jusqu'à ce jour, nous ne voyons pas, en Europe tout au moins, que l'un ou l'autre de ces deux procédés soit réellement entré dans la pratique.

Un troisième procédé vient aujourd'hui de faire son apparition sur le marché; ce sont les plaques sèches ayant comme support le mica. On a pu constater ce fait, tout



Cliché THIRY.

Phototypie J. ROYER, Nancy.

Bonjour petit !....

Concours de Phototypie organisé en 1890

par la Revue Suisse de Photoaranie

récemment, à la dernière exposition du Congrès des amis de la photographie, à Berlin. La maison Oswald Moh, de Görlitz, y exposait des plaques au mica pour la préparation desquelles elle a, paraît-il, pris un brevet. Voici le résultat de mes observations sur ces nouvelles plaques.

Le mica est fort répandu dans la roche primitive. C'est une substance cristalline incolore, transparente ; elle jouit de la propriété de se laisser fendre en minces feuilles flexibles. C'est principalement au Canada, en Espagne et en Russie que l'on exploite les gisements de mica. Cette substance est parfois cristallisée en si grands fragments, que l'on peut obtenir des feuilles de un mètre carré, à un prix relativement bas.

Le mica est insoluble dans tous les produits chimiques employés en photographie. Il est à peu près 23 fois plus léger que le verre. Les plaques de mica peuvent être mises en châssis absolument comme des plaques de verre ; elles n'ont nullement la tendance à se gondoler. Introduites dans les divers bains, elles gagnent le fond de la cuvette où elles ne subissent pas de mouvement de va et vient. Il est clair que ces plaques n'ont pas la solidité de celles en verre et que le maniement demande certains ménagements. En outre, il faut être attentif à ce que la gélatine ne se soulève pas du support, et, sous ce rapport il peut être avantageux de la raffermir dans le bain d'alun.

Le négatif terminé présente les mêmes caractères qu'un négatif sur verre, avec cette différence qu'il est un peu plus délicat, non pas qu'on risque de le casser en le laissant tomber, mais les bords s'éraillent aisément, et il est prudent de les protéger par un petit encadrement de fort papier. En revanche, les négatifs sur mica présentent l'avantage de pouvoir servir à l'impression des deux côtés.

Telles sont les principales propriétés de ces nouvelles

plaques qui joignent le bon marché à la flexibilité et à la légèreté. L'avenir seul nous apprendra si la nouveauté que je viens impartialement de décrire est appelée à remplacer son ancienne concurrente.

D^r A. MIETHE.

(Traduit de la *Photographisches Wochenblatt* du 23 octobre 1890
pour la *Revue suisse de photographie*.)

Sur une soi-disant méthode de renforcement.

Il y a plusieurs mois déjà que des journaux américains ont annoncé une méthode de renforcement des plaques au gélatino-bromure qui consiste à faire tremper le négatif dans de l'ammoniaque et de l'y laisser séjourner un temps plus ou moins long suivant l'intensité de renforcement que l'on veut obtenir, puis de laver le négatif et de le plonger dans une solution alcoolique de bromure de cadmium au $\frac{1}{1000}$. Lorsque pour la première fois nous lûmes la description de ce procédé, nous supposâmes que l'auteur avait été victime de quelque méprise et nous attendîmes une rectification.

En effet l'ammoniaque ne peut pas avoir d'action sur l'argent métallique contenu dans la gélatine ; quant au bromure de cadmium, en admettant qu'il se transforme en bromure d'argent, il n'est pas vraisemblable que cette transformation puisse opérer un renforcement de l'image négative avec l'emploi d'une solution au $\frac{1}{1000}$, et en admettant même que cette transformation eut lieu, encore est-il que c'est après et non avant le bain de bromure de cadmium que l'ammoniaque devrait être appliqué.

On voit que la rectification sur laquelle nous comptions